**LISTE DE DECISIONS DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU JEUDI 28 AVRIL 2022**

Présents : Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, , Bernard Carpriau, Carol Delers, , Jacqueline Moreau, , Guido Schollen, conseillers du CPAS
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Armand Hermans, président du CPAS, Annie Vanderhaegen, Houda Khamal Arbit, Arlette De Ridder, conseillers du CPAS

---

Le président ouvre la séance à 18h30.

---

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale.

## A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL

**1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 24 mars 2022**

## B. SEANCE PUBLIQUE

**1. Politique et Organisation – Notification des décisions du Bureau permanent 07 mars 2022**

**2. Politique et Organisation - Assemblée Générale Haviland le 22 JUIN 2022 à 18h dans les bureaux de Haviland - Brusselsesteenweg 617, 1731 ZELLIK.**

Le représentant du CPAS, M. Marc Joseph, et son adjoint, M. Carol Delers, sont mandatées pour approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de Haviland Intercommunale du 22 juin 2022

**3. Résidence - Confirmation d'un changement de bail d'un an et dérogation temporaire aux règles d'attribution en ce qui concerne le flux de réfugiés en provenance d'Ukraine**

Confirmation de la modification du contrat de location pour 1 an et dérogation temporaire au règlement d'attribution.

**4. Centre de proximité et services à domicile - Approbation de la procédure d'attribution et devis : Projet "Un quartier pour tous"**

Le conseil du CPAS valide le cahier des charges « Un quartier pour tous »

**5. Personnel - Personnel contractuel du deuxième pilier de pension**

Le conseil du CPAS arrête les modalités du deuxième pilier de retraite pour son personnel contractuel à partir du 01/01/2022.

**6. Personnel - Politique vélo Personnel du CPAS**

Le conseil du CPAS approuve la politique du vélo pour le personnel du CPAS.

**C. SEANCE A HUIS CLOS**

**7. Services sociaux - Modèle complémentaire de code de déontologie pour le président et les membres du bureau permanent**

le conseil du CPAS décide de reporter le point à l'ordre du jour au prochain conseil du CPAS en mai 2022

Au nom du CPAS,

Le directeur général
Audrey Monsieur

conseillers du CPAS
Carol Delers

---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 29/04/2022.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer.